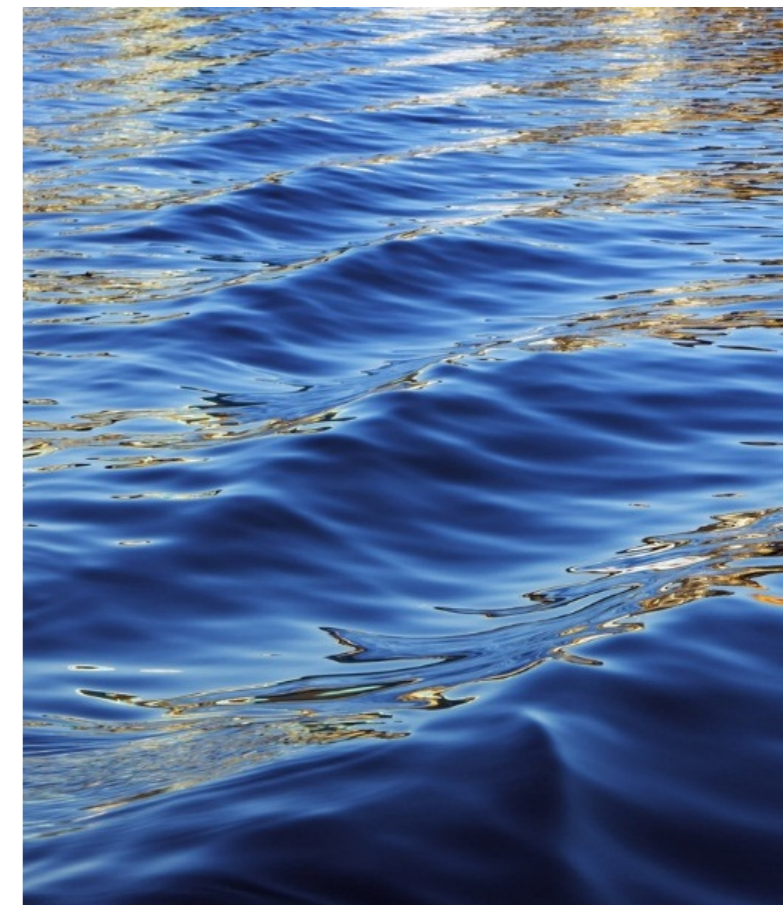


Rapport Développement durable

Présentation au
Conseil
communautaire
du 4 avril 2022



AGGLO
Etampois
Sud-Essonne



SOMMAIRE

A. LE BILAN DES ACTIONS CONDUITES AU TITRE DE LA GESTION DU PATRIMOINE, DU FONCTIONNEMENT ET DES ACTIVITÉS INTERNES DE L'EPCI

1. Lutte contre le réchauffement climatique

- a. l'action en direction des bâtiments de l'agglomération,
- b. l'action en lien avec la mobilité.

2. La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

- a. La prise en compte des enjeux environnementaux dans la gestion de l'eau et de l'assainissement
- b. Éduquer notamment les plus jeunes aux enjeux climatiques,
- c. Au sein de la petite-enfance les bonnes pratiques deviennent ordinaires,
- d. La culture contribue à l'appropriation des enjeux environnementaux.

3. La transition vers une économie circulaire

- a. La gestion des déchets,
- b. Le Plan Alimentaire Territorial.

SOMMAIRE

B. L'ANALYSE DES POLITIQUES TERRITORIALES MENÉES SUR LE TERRITOIRE

1. Lutte contre le réchauffement climatique

- a. Les actions du fonds dédié à la transition environnementale,
- b. Le développement d'énergies renouvelables,
- c. La poursuite de la sensibilisation en direction des copropriétés,
- d. L'engagement des entreprises du territoire,
- e. Encourager des mobilités décarbonées.

2. La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

- a. Résultat de l'étude sur les trames vertes et bleues du territoire,
- b. Etat de nos efforts en termes de compensation,
- c. Evolution de l'usage de produits phytosanitaires sur le territoire.

3. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

- a. Le contrat de ville,
- b. Le Contrat Local de Santé.

Tendances évolutives en matière de transition écologique

En 2021, des modèles que l'on avait toujours connus se sont vus remis en question : généralisation du télétravail, mobilité... Sur ces deux sujets, notre agglomération est au rendez-vous (groupe de travail pour se concerter sur les postes télétravaillables) et acquisition de 3 vélos électriques pour les déplacements intra muros.

Preuve de l'importance du sujet de la biodiversité, la France organisait le 11 janvier dernier le *One Planet Summit* pour la biodiversité.

70 % des émissions de l'industrie et jusqu'à 80 % des émissions du secteur des biens de consommation viennent de la chaîne d'approvisionnement. Au vu de ces chiffres, on comprend bien pourquoi la relocalisation apparaît comme une nécessité.

Au cœur des débats, une nouvelle proposition de loi, débattue en janvier 2021, vise à réduire l'empreinte environnementale du numérique : renforcement de la lutte contre l'obsolescence programmée ; interdiction, à titre préventif, des forfaits mobiles avec un accès aux données illimités ; création d'un crédit d'impôt à la numérisation durable des petites et moyennes entreprises.

La mobilité douce est aussi présente dans les débats et les tendances : vélos électriques et trottinettes se multiplient ; un véhicule utilitaire électrique a été cofinancé par la CAESE.

Le cadre réglementaire

Le développement durable a été introduit en 1987 par la commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Brundtland) dans son rapport intitulé « notre avenir à tous ». Son principe est : « les besoins des générations actuelles doivent être satisfaits sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

En 2005, la France a intégré dans le préambule de sa Constitution les droits et devoirs définis dans la Charte de l'environnement, s'engageant ainsi dans la stratégie européenne de développement durable (SEDD).

L'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite Loi Grenelle 2, rend obligatoire la rédaction d'un rapport sur la situation en matière de développement durable pour toutes les collectivités territoriales et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants.

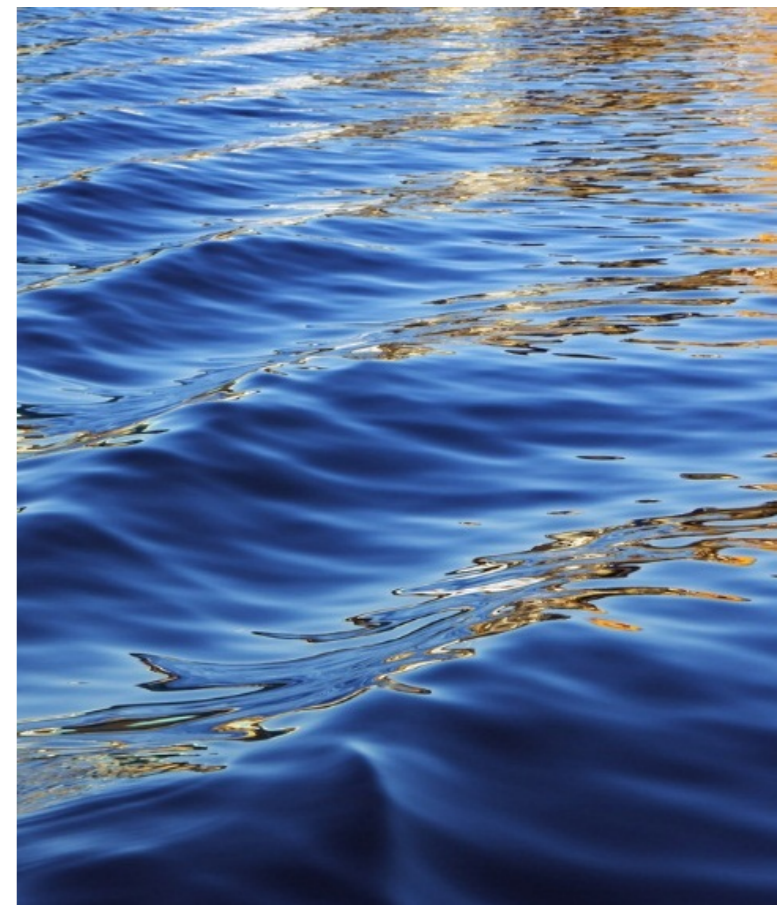
La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), publiée au Journal Officiel du 18 août 2015, vise à contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement, notamment **par la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030, et divise par quatre les émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050 (facteur 4).**

La feuille de route de la France, adoptée le 20 septembre 2019, a défini un modèle de transformation de la société française par la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles, pour agir en faveur du climat, de la planète et de sa biodiversité.

Enfin la loi du 4 août 2021 vise à assurer la cohérence des politiques publiques avec ceux de l'Agenda 2030 pour le développement durable comprenant les 17 objectifs poursuivis au niveau local, national et international.



**A. Le bilan des actions conduites
au titre de la gestion du
patrimoine, du fonctionnement et
des activités internes de l'EPCI**



A . Le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de l'EPCI

1. LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

a. l'action en direction des bâtiments de l'agglomération

- Remplacement des deux anciennes chaudières à gaz de la bibliothèque Diane de Poitiers par une unique chaudière gaz à condensation,
- Réfection des douches de la piscine d'Étampes avec les nouvelles normes de limitation de débit
- Mise en place de robinets infrarouge au théâtre intercommunal,
- Remplacement des pompes chauffage du théâtre par des pompes à débit variable beaucoup moins énergivores.

A . Le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de l'EPCI

1. LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

b. L'action en lien avec la mobilité

La CAESE s'est dotée de trois vélos à assistance électrique pour le déplacement intra muros (Étampes) des personnels. Cette action, cofinancée par la Région à hauteur de 3 195 €, réduira notre impact carbone.

L'achat de ces vélos a été complété d'une remorque afin de pouvoir les utiliser même si l'agent dispose d'un chargement (transport du courrier interservices, matériels pour la réalisation d'ateliers de sensibilisation,...).



A . Le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de l'EPCI

2. LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

a. La prise en compte des enjeux environnementaux dans la gestion de l'eau et de l'assainissement

Parmi toutes les ressources naturelles sur lesquelles reposent les activités humaines, l'eau se distingue par le fait qu'elle est vitale, et sans substitut. Ces spécificités fondent le droit à l'eau, reconnu depuis peu comme un droit humain fondamental.

Initiée en 2019, l'étude de délimitation de la vulnérabilité des Aires d'Alimentation de Captage (AAC) s'inscrit dans la démarche de protection de la ressource en eau et se déroule en 4 phases :

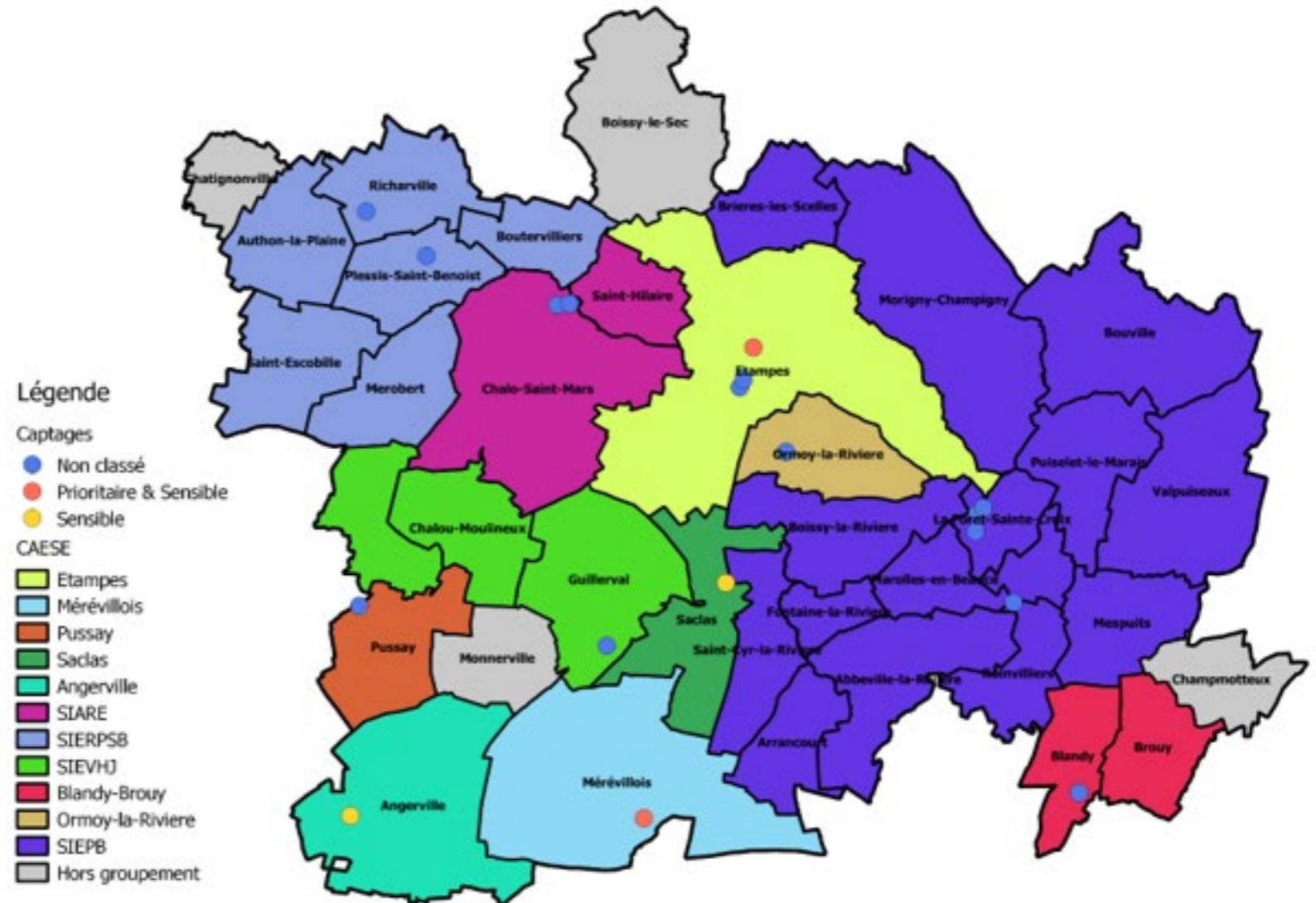
- 1) Délimitation des AAC et des zones les plus vulnérables aux pollutions diffuses
- 2) Diagnostic territorial des pressions agricoles et non agricoles
- 3) Élaboration du plan d'actions hiérarchisées et d'un outil de suivi
- 4) Mise en œuvre du plan d'action

A . Le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de l'EPCI

2. LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

a. La prise en compte des enjeux environnementaux dans la gestion de l'eau et de l'assainissement

19 captages concernés sont localisés sur la carte des anciennes autorités organisatrices



A . Le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de l'EPCI

2. LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

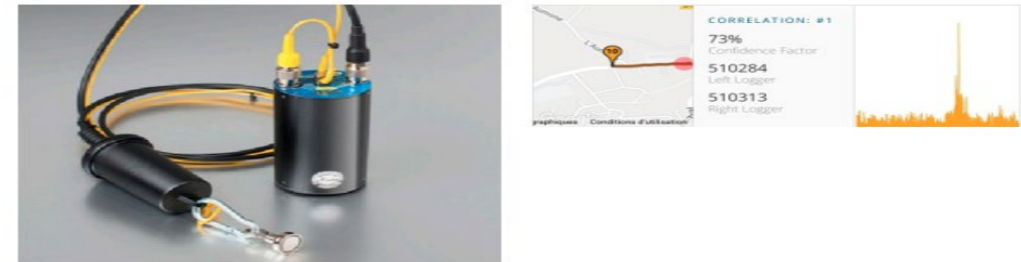
a. La prise en compte des enjeux environnementaux dans la gestion de l'eau et de l'assainissement

AMÉLIORER LE RENDEMENT

La diminution des pertes d'eau sur les réseaux d'eau potable est un levier essentiel sur cet enjeu de développement durable.

Cette action, démarrée fin 2021 sur Le Mérévillois, donne des premiers résultats au début 2022.

Un faible rendement de l'ordre de 50 % au cours des années 2019 et 2020.



Installation de 5 débitmètres communicants.

Les interventions réalisées sur la réparation des fuites (5 branchements) se sont traduites par une baisse des volumes mis en distribution, de l'ordre de 150 m³/ jour (moyenne courant janvier de 970 m³/jour).

En terme de volumes introduits, l'objectif est d'atteindre les 650 m³/jour sur la base d'un rendement de 75 %.

A . Le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de l'EPCI

ASSAINISSEMENT - LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Le territoire de l'Etampois Sud-Essonne a la particularité d'avoir l'essentiel des dispositifs d'assainissement non collectif du département de l'Essonne du fait de la dispersion de l'habitat et de la faible population sur certaines communes, soit environ 3 371 stations (dernier recensement) sur un peu plus de 5 000 dispositifs au total.

Les programmes de réhabilitation pour la mise en conformité d'ouvrages de STEP présentent un enjeu sanitaire important :

- Construction d'une nouvelle station d'épuration sur la commune de Boutervilliers,
- Construction d'une nouvelle station d'épuration sur le hameau de Venant de la commune de Boissy le Sec.

Les travaux se dérouleront au cours de l'année 2022.



A . Le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de l'EPCI

2. LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES b. Éduquer notamment les plus jeunes

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



*Achat et/ou pratique
du service éco-
responsables*

En cours de mise en œuvre

Le service favorise l'affectation des agents d'animation sur la même structure matin, midi et soir, de sorte de minimiser l'impact des déplacements carbonés.

*Activités participant à la
sensibilisation des enfants
aux enjeux
environnementaux*

- 694 enfants sensibilisés au cours de 33 ateliers



A . Le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de l'EPCI

2. LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

c. Au sein de la petite-enfance les bonnes pratiques deviennent ordinaires

- Mise en place du tri dans les multi accueils,
- Travail de partenariat entre le service environnement et les trois relais petite enfance afin de sensibiliser les assistantes maternelles au tri et au temps de destruction des déchets avec un atelier prévu en mars 2022,
- Proposition de 3 webinaires à l'attention des professionnels petite enfance sur la thématique suivante : "répondre aux besoins des jeunes enfants, dans une approche écologique et durable".

Ces webinaires, organisés par le CNFPT, avaient pour objectif de redonner du sens et des perspectives aux professionnels faisant suite à l'adaptation de l'accueil des jeunes enfants en situation d'urgence sanitaire. Ils répondaient à un besoin de retrouver un équilibre constructif entre le soutien au développement des jeunes enfants et le respect des règles d'hygiène dans une dynamique de respect de l'environnement et de santé globale des jeunes enfants.

A . Le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de l'EPCI

2. LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

d. La culture contribue à l'appropriation des enjeux environnementaux

"Ils remontent le temps"

Concert - conférence climatique ; Cie Théâtre du grain, mise en scène Lionel Jafrès dimanche 14 novembre 2021, dans le cadre du festival « La science de l'art », en partenariat avec le Collectif pour la Culture en Essonne.

C'est un récit poétique, climatique et scientifique de la campagne en mer *Acclimate* relatant une mission de paléoclimatologie sur le navire Marion Dufresne dans le courant polaire Antarctique. Dans cette proposition visuelle, textuelle et musicale, nous embarquons les spectateurs à travers un carnet de voyage dans les cinquantièmes hurlants.

Au cours de ce voyage, les jeunes spectateurs en viennent nécessairement à réfléchir sur la marche du monde. Durant une heure, le sensible et le poétique se mêlent au contenu scientifique et aux enjeux de la recherche en climatologie.



Les chiffres clés :

76 spectateurs accueillis (parmi lesquels des jeunes du Conseil municipal des jeunes d'Étampes, en partenariat avec le SIJE)

En amont de ce spectacle, nous avons organisé **2 ateliers** de sensibilisation au réchauffement climatique et à la problématique des déchets avec le jeu de la fresque des déchets

A . Le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de l'EPCI

3. LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

a. Les enjeux liés à une meilleure gestion des déchets

Étude relative à la mise en place d'une tarification incitative sur la ville d'Etampes

Le bureau d'étude AJBD-Citexia a finalisé l'étude en septembre 2021. Il a été décidé de :

- ✓ Refondre la redevance spéciale en abaissant le seuil d'assujettissement (aujourd'hui à 6 000 L/semaine) permettant :
 - De responsabiliser les producteurs non ménagers : entreprises, services publics,... et les inciter à améliorer le tri et à réduire leurs déchets,
 - D'éviter une sur-dotation en bacs (observée pendant le diagnostic).
- ✓ Instaurer la TEOM incitative avec une part fixe à 85 %. Ce taux a pour objectif de ne pas trop perturber la fiscalité des ménages tout en instaurant une part incitative, qui pourra être révisée au fil des années pour inciter au tri.

Cette organisation fiscale nécessite, en amont, d'optimiser le service dans le but de réduire les coûts et la production de déchets. Cette optimisation passera notamment par une réflexion de la révision de la fréquence de collecte, sur la réorganisation des services de collecte déchets verts et encombrants, et l'achat d'un parc de bacs.

Les modalités précises de la tarification incitative seront étudiées en 2022-2023, en parallèle de l'accompagnement par un AMO Collecte, nécessaire au renouvellement du marché de collecte.

A . Le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de l'EPCI

3. LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

a. Les enjeux liés à une meilleure gestion des déchets

Gestion des biodéchets

D'ici le 31 décembre 2023, tous les producteurs de biodéchets devront trier à la source ces derniers en vue de les valoriser par voie organique (méthanisation et/ou compostage), selon l'article 88 de la loi AGEC. Pour y répondre, plusieurs solutions : la collecte séparée (porte à porte ou apport volontaire) et/ou la gestion de proximité (compostage, broyage, ...).

Les biodéchets concernent les déchets verts issus des parcs et jardins, ainsi que les restes de tables et de cuisine.

L'Agglomération a pris les devants depuis 2018, puisque des composteurs individuels sont distribués aux Étampois après leur participation à une formation gratuite. Ces formations ne concernent que les habitants en habitat individuel.

Dès 2021, la CAESE a engagé des actions pour proposer des composteurs collectifs aux « gros-producteurs » ménagers ou non ménagers : copropriétés et résidences collectives, restaurants scolaires,... Cela s'est traduit par l'achat de composteurs de 800 L, et l'accompagnement d'une petite copropriété. En 2022, les actions vont s'intensifier, grâce au lancement d'un appel à manifestation d'intérêt auprès des Étampois, et l'organisation d'ateliers pendant la quinzaine de compostage notamment.



A . Le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de l'EPCI

3. LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

a. Les enjeux liés à une meilleure gestion des déchets

Le poste créé en 2020 d'une éco-animatrice s'est traduit en 2021 par une multitude d'animations, dont le « défi zéro déchet ».

24 familles du territoire ont ainsi été sélectionnées en 2021 pour apprendre à réduire leurs déchets à travers des ateliers et un suivi individuel. Le programme se poursuivra jusqu'en juin 2022.

L'objectif quantitatif fixé aux familles est d'atteindre une réduction de 30 % des déchets. Le suivi et la durée du projet sur 8 mois permettent quant à eux d'atteindre des objectifs qualitatifs individuels fixés par les foyers eux-mêmes.



A . Le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de l'EPCI

3. LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

a. Les enjeux liés à une meilleure gestion des déchets

En 2021, une multitude d'animations a été réalisée :

- 220 personnes sensibilisées au tri, au compostage et à la réduction des déchets au cours de 12 stands de sensibilisation,
- 2 jeux créés (un pour adultes : à la découverte des déchets, et un pour enfants : le jeu des 4R),
- 71 composteurs donnés faisant suite à 8 formations sur le compostage,
- 1 exposition sur les déchets ayant touché une centaine de personnes.



A . Le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de l'EPCI

3. LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

b. Le Plan Alimentaire Territorial

Ce projet a donné lieu à une convention cadre de partenariat en collaboration avec la Chambre d'agriculture de la région Île-de-France. Cette étude agricole porte sur les 3 intercommunalités (CAESE, CCDH et CCEJR), regroupant 64 communes représentant 75 490 ha, dont 52 364 ha de terres agricoles (69,4 %). 478 exploitations y ont leur siège parmi lesquelles 33 pratiquent l'élevage (7 %) et 31 exploitations (6 %) le maraîchage ou l'arboriculture.

Sur le territoire, le nombre d'exploitations en agriculture biologique (38) a triplé en 9 ans (de 2010 à 2018). 3 049 hectares de surface sont cultivés de la sorte, dont 1 108 ha consacrés à des cultures légumières (60 % de pommes de terre). Le maraîchage et l'arboriculture sont présents sur tout le territoire.

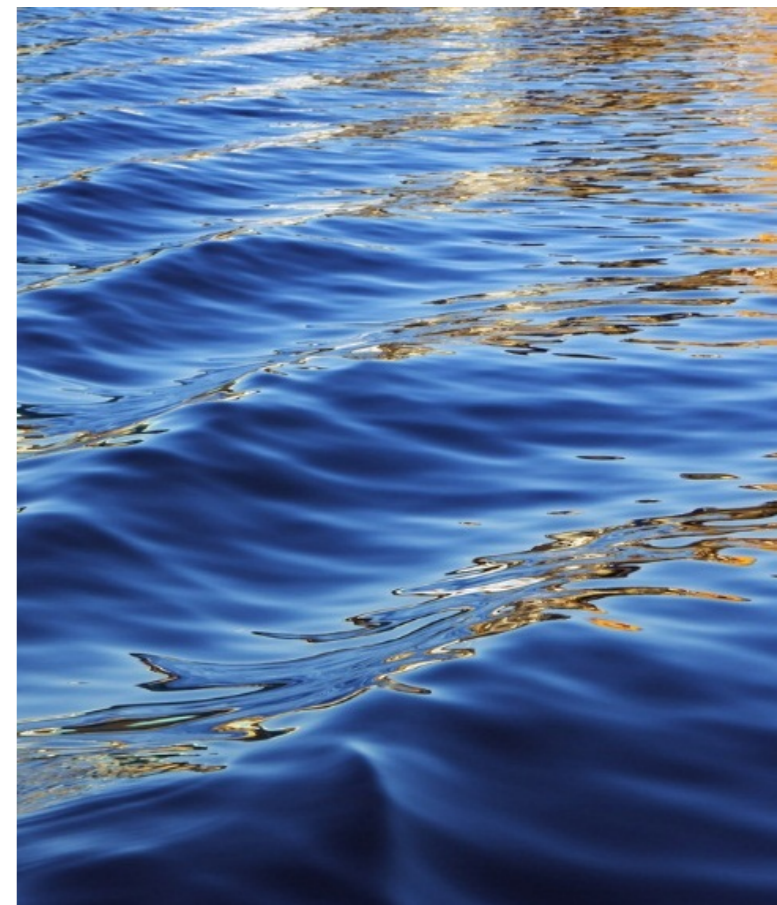
Le poste créé en 2021 d'un chargé de mission s'est traduit en 2021 par une avancée du projet :

- Comité de pilotage en septembre 2021 : relecture du programme d'actions et définition des actions prioritaires à mettre en place,
- Collecte de données auprès des restaurants scolaires pour la réalisation d'un diagnostic de la restauration scolaire (livraison en 2022),
- Définition des groupes de travail du PAT : composition, objectif et création des différents contenus et sujets à aborder. Les premières rencontres ont eu lieu début 2022.





B. L'ANALYSE DES POLITIQUES TERRITORIALES MENÉES SUR LE TERRITOIRE



B . L'analyse des politiques territoriales menées sur le territoire

1. LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

a. Les actions du fonds dédié à la transition environnementale

Ce fléchage d'une partie des aides communautaires sur des projets s'inscrivant dans la transition environnementale vise à accompagner notre territoire à son adaptation aux défis écologiques à relever.

ORMOY-LA-RIVIERE : Création d'un verger communal ;

SACLAS : Isolation et changement des huisseries des locaux de l'ADMR ; pose d'un générateur photovoltaïque sur la maison de santé la Saclasiennne ;

SAINT-ESCOBILLE : Changement des convecteurs et des huisseries (fenêtres et portes) d'un logement communal ;

CHÂLO-SAINT-MARS : Plantation de 250 espèces végétales dont 50 arbres fruitiers & acquisition d'un îlot de 1,94 ha. pour y installer un maraîcher (second volet du projet) ;

MORIGNY-CHAMPIGNY : Réfection en LED des candélabres de la rue Notre Dame des Prés ; acquisition d'un véhicule électrique utilitaire ;

PLESSIS-SAINT-BENOIST : Développement de la biodiversité aux abords d'une mare en état ;

AUTHON-LA-PLAINE : Végétalisation du cimetière pour atténuer l'îlot de chaleur qu'il constitue actuellement ;

ANGERVILLE : Végétalisation des zones urbanisées dans le cadre d'un plan de gestion différencié, d'espèces mellifères ou vernaculaires.

Les chiffres-clés

8 communes ont présenté 11 projets s'inscrivant dans les 5 fiches actions que le Conseil communautaire de juin avait rendu éligibles.

Ces projets consommeront 51.6% de l'enveloppe votée soit 68 087,10€

B . L'analyse des politiques territoriales menées sur le territoire

1. LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

b. Le développement d'énergies renouvelables

Focus sur la méthanisation et lien possible à développer avec d'autres champs d'intervention.

Visite d'un site de méthanisation d'ici l'été 2022, en lien direct avec les enjeux actuels de la valorisation des biodéchets, le développement des ENR et le développement de la mobilité verte de la CA.

Les chiffres-clés

5% des consommations de gaz de la CAESE sont aujourd'hui couvertes par du gaz vert produit localement.

B . L'analyse des politiques territoriales menées sur le territoire

1. LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

c. La poursuite de la sensibilisation en direction des copropriétés

Réponse à l'**Appel à manifestation d'intérêt** lancé par Île-de-France Énergie et lauréat de cette AMI, 29 000 euros de subvention obtenus destinés à notre opérateur l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat Ouest Essonne pour lancer une campagne en 2022 de sensibilisation des gestionnaires de copropriétés.

Pour mémoire, sur le territoire les copropriétés représentent 5 095 logements sur les 21 968 résidences principales dont 10 280 logements collectifs.

À Étampes, le poids des copropriétés est encore plus significatif. Avec 10 166 résidences principales recensées par l'INSEE en 2017, les 4 148 logements relevant de 313 copropriétés constituent la part la plus importante du logement collectif, contre 2 396 logements sociaux fin 2018.

Les chiffres-clés

29 000 €
obtenus d'Île de France Energie pour l'amélioration de la performance énergétique de 82 copropriétés ciblées dans le cadre de ce programme RECIF +.

B . L'analyse des politiques territoriales menées sur le territoire

1. LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

d. L'engagement des entreprises du territoire

➤ Dans le procès de fabrication

En 2021, le consortium formé par FAURECIA et ses partenaires Renault, CEA de Paris-Saclay a obtenu une subvention globale R&D de 42 millions d'euros sur quatre ans en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt issu du soutien à l'innovation du plan France Relance destiné à mettre en œuvre la décarbonation, le recyclage et le reconditionnement du cockpit des véhicules.

➤ Dans le cadre du transport

L'établissement public spécialisé Barthélemy Durand a établi son plan de mobilité visant à réduire l'impact carbone.



B . L'analyse des politiques territoriales menées sur le territoire

1. LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

d. L'engagement des entreprises du territoire

➤ Dans le cadre de la sous-densification en ZAE

La loi Climat Résilience votée en août 2021 prévoit la mise en place de mesures contraignantes afin de lutter contre l'étalement urbain ; l'objectif de « Zéro Artificialisation Nette » y est formulé.

La Communauté d'Agglomération a pris les devants et engagé une étude « flash » de radiographie de son tissu économique existant. Dans le prolongement de ce diagnostic, un travail d'identification, en interne, des parcelles sous-densifiées des zones d'activités économiques (ZAE) du territoire a été conduit.

Les chiffres-clés

Une superficie totale densifiée à moins de 15 % des 37,1 hectares correspondant à 66 parcelles de l'ensemble des ZAE.

- **55 %** des parcelles sous-densifiées le sont pour des raisons d'usage liées aux activités implantées (stockage extérieur, stationnement, déchetteries, stations d'épuration, bassins de rétention ou encore de surfaces boisées, ou réserves naturelles) ;
- **26 %** des parcelles sous-densifiées font l'objet d'actions de densification en cours ;
- **19 %** des parcelles sous-densifiées nécessitent la mise en place d'actions correctives en liaison avec les entreprises et propriétaires fonciers.

B . L'analyse des politiques territoriales menées sur le territoire

1. LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

e. Encourager des mobilités décarbonnées

Le transport est l'activité qui contribue le plus aux émissions de gaz à effet de serre (GES) de la France. En 2019, il représente 31 % des émissions françaises de GES.

Par délibération du 3 juillet 2019, la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne (CAESE) adoptait une convention de cofinancement du parc-relais d'Etampes.

Conformément à sa compétence relative à l'aménagement de l'espace communautaire, notamment au sens de la sous-partie consacrée à l'organisation de la mobilité, la CAESE s'est engagée sur un cofinancement à hauteur de 15 % du montant HT sur une opération : le parvis et la gare routière dans la limite de 207 150 €.

Les chiffres-clés de l'étude

21 306 ménages
16 178 emplois

25 962 actifs dont
- **17 366 (74.5%)**
travaillent hors de leur commune de résidence,

- **4 518 (19%)** utilisent les transports collectifs.

B . L'analyse des politiques territoriales menées sur le territoire

2. LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

a. Résultat de l'étude menée par le SIARJA sur les trames vertes, bleues & noires

Le SIARJA a confié à TERROIKO une étude sur les trames vertes, bleues et noires de son périmètre. Cette étude issue de modélisation de données vise à apprécier :

- Les réservoirs ;
- Les corridors et leur discontinuité.

Au terme de la restitution de l'étude, nous disposons d'un outil d'information géographique d'une grande finesse permettant sur un carreau de 5m x 5m d'apprécier l'impact d'un zonage, d'un projet, ou dans le cadre des actions du fonds dédié de la pertinence d'une acquisition de parcelle et/ou de plantation.

Les chiffres-clés de l'étude

Territoire d'étude :
90 communes

Niveau de finesse de
l'étude : îlot de 5mX5m

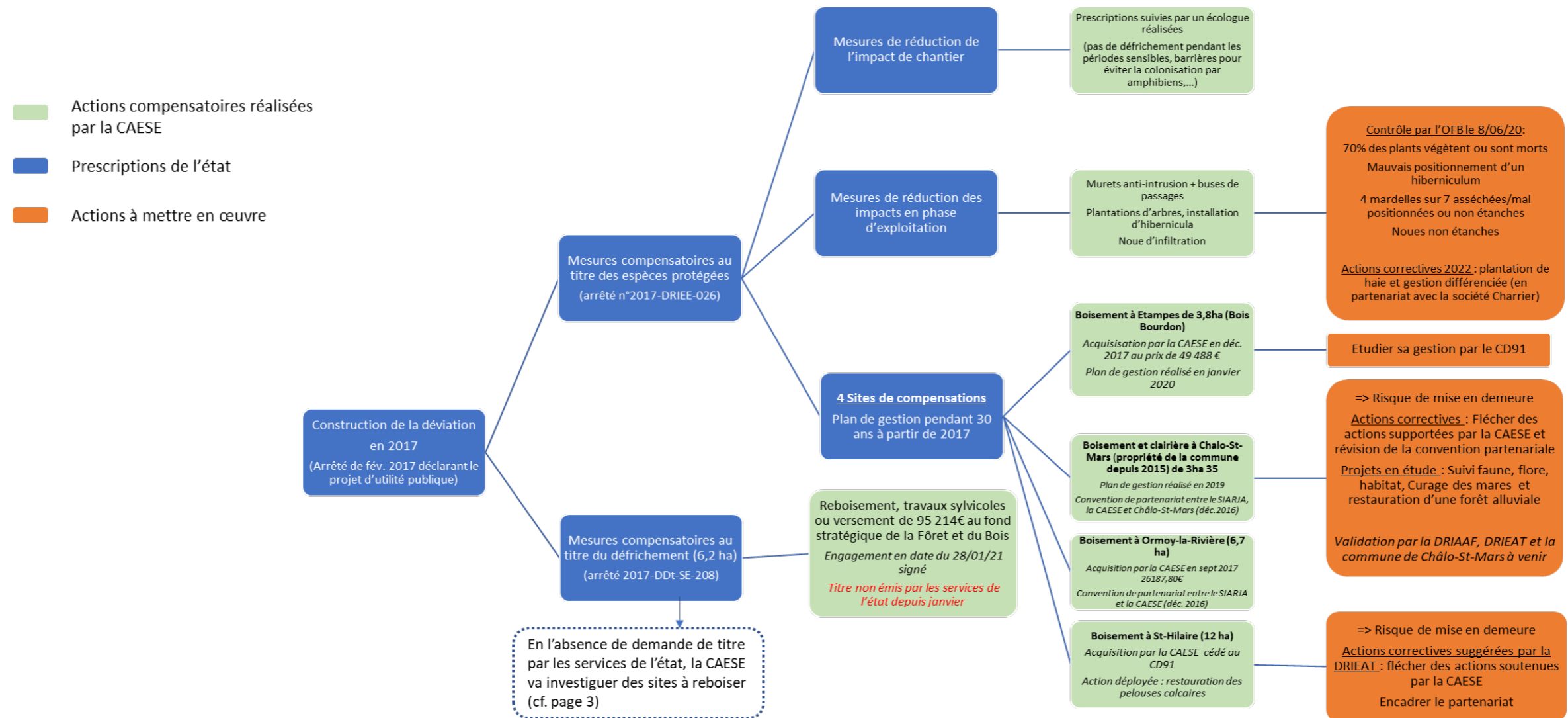
12 espèces étudiées



B . L'analyse des politiques territoriales menées sur le territoire

2. LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

b. État de nos efforts en termes de compensation



B. L'analyse des politiques territoriales menées sur le territoire

2. LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

c. Évolution de l'usage des produits phytosanitaires sur le territoire

L'impact du changement de classification des substances dans la compréhension de la pollution induite.

Les données extraites pour l'Île-de-France représentent 61 207 lignes ramené à 2371 pour notre seul territoire totalisant, toutes classifications confondues, 77 tonnes contre 154 tonnes en 2018.

Une nouvelle classification reconnaît l'impact de certaines substances sur la santé humaine ou sur l'environnement cependant le changement de classification a induit une augmentation des volumes de substances les plus controversées, et une baisse drastique de la nouvelle classification « autre ».

Ainsi deux herbicides représentant sur notre territoire les plus importants volumes, précédemment classé en « organique », sont dorénavant classés parmi les pesticides les plus toxiques pour la santé ou pour l'environnement. La dénomination même de cette classification évolue ciblant dorénavant les conséquences liées à l'utilisation de ces produits. Si cela était nécessaire, cette modification rend la comparaison des données entre 2018 et 2019 impossible.

B . L'analyse des politiques territoriales menées sur le territoire

2. LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

c. Évolution de l'usage des produits phytosanitaires sur le territoire

Principales SUBSTANCES utilisées sur la CAESE	usage	Toxicité	Chgt. de classification	2018 en kg.	2019 en kg.	
LE CHLORURE DE CHLORMÉQUAT 91150, 91660, 91780	Le chlorure de chlorméquat est un régulateur de croissance à action systémique. Il est utilisé pour limiter la croissance des organes aériens de l'avoine et du blé tendre d'hiver		non	7 751.83	2 906.3	↙ 91780 ↗
CHLORPROPHAME 91660	Le chlorprophame est utilisé dans la culture des pommes de terre pour les empêcher la germination	Il est toxique pour la santé. Il n'est plus possible d'utiliser ce produit dans l'Union européenne depuis octobre 2020	non	814.04	968.94	= ↗ 91660 (x5)
DIMETOMORPHE	Le diméthomorphe est un fongicide contre le mildiou	Le diméthomorphe est susceptible d'être entraîné jusque dans les eaux souterraines.	OUI	267.77	154	↙
GLYPHOSATE	Herbicide	Voir « Le Monde selon Monsanto » Monique ROBIN Cash Investigation Elise LUCET	OUI	12 144.78	5 758.12	↙
MANCOZEBE 91660	Le mancozèbe, fongicide utilisé principalement pour traiter le mildiou (sur la vigne, le blé, les pommes de terre...), est la troisième substance active la plus utilisée dans l'UE, derrière le glyphosate et le prosulfocarbe. Sa commercialisation sera interdite à compter du 1er janvier 2021 , mais une période de transition d'un an est prévue (les distributeurs ayant six mois pour écouler leurs stocks et les agriculteurs six mois de plus).	L'évaluation scientifique de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa) a révélé des préoccupations en matière de santé, en particulier un effet toxique sur la reproduction et l'environnement.	non	5 635.59	1 696.82	↙
PROSULFOCARBE 91150, 91780, 91660	Utilisé comme herbicide sur les cultures de pommes de terre et de céréales	Toxicité aiguë pour le milieu aquatique. Molécule dont la volatilité est à l'origine de contamination de parcelles voisines. Génération Futures, la FNAB et la coopérative Biocer demandent la suspension de l'autorisation de mise sur le marché du prosulfocarbe avant les prochains traitements d'automne.	OUI	30 346.8	17 740	↙
S METOLACHLORE 91150, 91780	Le S-métolachlore est une substance active essentielle pour le désherbage de nombreuses cultures de printemps : maïs, tournesol, sorgho, soja, betterave, haricot	Le S-metolachlore est venu remplacer le metolachlore suite à l'interdiction de cette substance active en France en 2003. En 2015, le S-metolachlore a été quantifié dans 35% des analyses réalisées dans les eaux superficielles*. En octobre 2019, Syngenta alerte sur l'importance de limiter son usage sur les zones vulnérables aux pollutions.	OUI	1 444.78	748.53	↙
NÉONICOTINOÏDES cinq molécules restent actuellement autorisées en France (imidaclopride, thiaclopride, clothianidine, thiaméthoxame et acétamipride)	Insecticides systémiques agissant sur le système nerveux central des insectes .	Leur faible biodégradabilité, leur effet toxique persistant et leur diffusion dans la nature (migration dans le sol et les nappes phréatiques) posent d'importants problèmes d'atteinte à des espèces vivantes qui n'étaient pas ciblées : insectes (abeilles, papillons...), prédateurs d'insectes (oiseaux, souris, taupes, mulots, chauve-souris) et agents fertilisants des sols (vers de terre). L'Agence européenne de sécurité des aliments estime que deux de ces molécules « peuvent avoir une incidence sur le développement du système nerveux humain »	partiellement	181	-	↙

B . L'analyse des politiques territoriales menées sur le territoire

3. LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

a. Le Contrat de ville

Deux volets et 2 objectifs stratégiques

La politique de la ville est structurée en deux grands champs d'intervention : le volet urbain (opération de renouvellement urbain ANRU) et le volet humain. Deux objectifs stratégiques irriguent toute l'action publique : maintenir la cohésion sociale, rétablir l'égalité des chances.

Une compétence intercommunale pour une intervention mono communale.

Un seul document de planification partenarial : le contrat de ville établit un état des lieux, une stratégie locale, des actions.

Cette « discrimination positive » cible les territoires classés en géographie prioritaire.

- Guinette
- La Croix de Vernailles (à noter que ce quartier détient les indicateurs sociaux les plus faibles du département).

B. L'analyse des politiques territoriales menées sur le territoire

3. LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

a. Le Contrat de ville

Actions financées en 2021

ACTION	PORTEUR	intitulé de l'action	SUBVENTION 2021 CAESE
reconduite	HORIZONS	Parcours de dynamisation et de remobilisation vers l'emploi	4 000,00 €
reconduite	THEATRE DES CHATAIGNIERS	Prendre la parole en public, un outil d'insertion sociale	2 000,00 €
reconduite	COLLEGE DE GUINETTE	L'école vecteur de promotion sociale	1 500,00 €
reconduite	AUDEO	Permis citoyen	4 000,00 €
nouvelle	RESEAU d'ECHANGE RECIPROQUES	RERS 15 ans	1 000,00 €
reconduite	LA PETITE TORTUE	jardin partagé au cœur du quartier de la croix de Vernailles	2 000,00 €
nouvelle	LUMIERES DES CINES	En route pour Festiprèv.	2 000,00 €
nouvelle	OPPELIA	Prévention des conduites à risques et des addictions	2 000,00 €
nouvelle	THE HOPINESS	Citoyenneté et vivre ensemble En dit cap ?	1 000,00 €

B. L'analyse des politiques territoriales menées sur le territoire

3. LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

a. Le Contrat de ville

Listes des actions validées par le conseil citoyen et financé par le fonds participatif :

- Le projet de l'association "La Compagnie des Châtaigniers" a été la réalisation d'un film animé à partir de l'album dessin LOUKA illustré traitant les questions d'exclusion.
- Le projet de l'association "ATARENCONTRE" a proposé des ateliers de coiffure, maquillage, confection de bijoux ainsi qu'un défilé éphémère.
- Le projet de l'association "Le réseau d'échanges réciproques de savoirs" a réalisé plusieurs événements durant l'année 2021 :
 - 22 septembre 2021 : exposition pendant l'inauguration du centre social Rosa Parks,
 - 9 octobre 2021 : l'association Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs fête ses 15 ans,
 - En décembre 2021 : un récital par une musicienne qui joue de la harpe,
 - Début de la composition d'un groupe de mamans pour un projet mémoire et radio.

B. L'analyse des politiques territoriales menées sur le territoire

3. LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

b. Le Contrat Local de Santé

Le diagnostic a démontré que la population de la CAESE a une espérance de vie à la naissance réduite de plus de deux années pour les hommes, et d'une année pour les femmes par rapport à la moyenne départementale (78 ans chez les hommes contre 80 ans en Essonne ; et de 85 ans chez les femmes contre 86 ans en Essonne).

Chez les hommes, il y a la mise en évidence d'une surmortalité prématurée par cancers (+25 % par rapport au niveau régional) et en particulier les cancers colorectal (+31 %) et poumons / trachée / bronches (+36,5 %).

Des liens de causalité pourraient être établis entre ces derniers et la consommation de produits psychoactifs.

Chez les femmes, on observe une surmortalité par maladies de l'appareil circulatoire (+21 % par rapport au niveau régional).

Les chiffres-clés de l'étude

- Espérance de vie à la naissance réduite de plus de deux années pour les hommes, et d'une année pour les femmes par rapport à la moyenne départementale.
- Mortalité prématurée de "toutes causes" élevée sur la CAESE (+23 % par rapport au niveau régional).
- La mortalité par **pathologies associées à la consommation d'alcool** est, par rapport au niveau régional, particulièrement élevée chez les femmes (+52 % chez les hommes et +67 % chez les femmes).

B. L'analyse des politiques territoriales menées sur le territoire

3. LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

b. Le Contrat Local de Santé

Le recours au dépistage du cancer du sein des femmes de 50 à 74 ans est faible sur la CAESE par rapport au département, 65,4 % sur la CAESE contre 67,9 % sur l'Essonne. Le taux à Étampes est encore plus faible (60,8 %).

Le taux de dépistage du cancer colorectal chez les personnes de 50 à 74 ans est relativement proche du taux départemental (28,7 % sur la CAESE contre 29 % sur l'Essonne). Le taux est également plus faible à Étampes (25,7 %).

Le taux de dépistage du col de l'utérus chez des femmes de 25 à 65 ans est de 48 % sur la CAESE contre 49 % sur l'Essonne. Le taux est largement inférieur à Étampes (42,5 %).

Concernant le dépistage bucco-dentaire, le taux d'enfants de moins de 16 ans ayant eu au moins un acte dentaire dans les 18 mois est de 71 % sur la CAESE contre 72,3 % en Essonne. Le taux est largement inférieur à Étampes (67,6 %).

La question des conduites addictives fait partie des thématiques les plus récurrentes pour l'ensemble des populations de la CAESE. Les problématiques d'addictions aux substances psychoactives sont une préoccupation majeure notamment chez les jeunes de 12 à 25 ans.

La santé mentale et la souffrance psychosociale sont aussi une thématique préoccupante sur le territoire.

B. L'analyse des politiques territoriales menées sur le territoire

3. LA COHESION SOCIALE ET LA SOLIDARITE ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GENERATIONS

b. Le Contrat Local de Santé

L'offre de soins, particulièrement préoccupante sur le territoire de la CAESE, est caractérisée par les éléments suivants :

Les médecins seront difficilement remplacés en raison du manque d'attractivité du territoire et des freins à l'installation des professionnels de santé (loyers élevés, tâches administratives nombreuses, souhait de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle...).

La difficulté d'accès à ces professionnels de santé entraîne des soins non réalisés, ce qui se traduit par un mauvais suivi médical, notamment pour les personnes en situation de précarité.

Les chiffres-clé de l'étude

- L'ensemble des 37 communes de la CAESE est classé par l'ARS en « zones d'intervention prioritaire » (ZIP)
- La part de la population de 17 ans et plus sans médecin traitant s'élève à 15,1% sur la CAESE contre 11,8% en Essonne et 12,9% en Ile de France.
- 35 % des médecins généralistes et 63 % des spécialistes ont plus de 60 ans.